



Sondage

Quel avenir pour le post-marché ?

● CBRIS NOIR

Le mot du Président

Si l'AFTI a choisi comme ligne de base de son logo « la dynamique du post-marché », c'est qu'effectivement les métiers qu'elle représente sont en perpétuel mouvement, qu'elle doit réagir aux crises financières et s'adapter au contexte européen et international.

Tous les membres de l'AFTI se sont engagés dans cette réflexion, en s'efforçant de trouver et proposer des solutions adaptées à la situation française.

En tant qu'acteurs engagés dans cette démarche de réflexion, les membres des groupes de travail et des observatoires de l'AFTI ont un avis de poids sur l'avenir de nos métiers. C'est à ce titre que nous avons désiré collecter leurs témoignages et je les en remercie ici.

*Marcel Roncin
Président de l'AFTI*

Introduction

Dans la perspective du séminaire du 1^{er} juin 2012 et afin d'alimenter sa réflexion, le groupe Formation de l'AFTI a souhaité interroger l'ensemble des membres des différents groupes de travail et observatoires de l'Association sur leur perception de l'évolution des métiers du post-marché. Un questionnaire comportant à la fois des questions fermées et des questions ouvertes leur a été adressé de façon nominative, par voie électronique. Ont répondu des collaborateurs de 62 établissements différents.

Avec 73 retours, le taux de réponse s'élève à plus de 33 %.

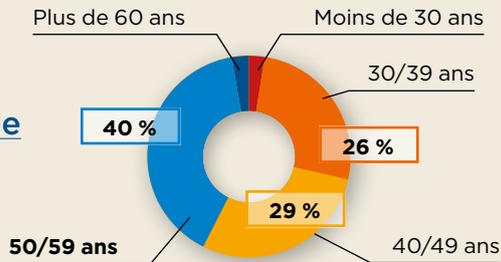
Le traitement des données s'est effectué de façon anonyme, en fonction de l'incidence des réponses.

Ce sondage a été réalisé par l'agence Café Noir, qui s'est engagée sur la confidentialité des données et le traitement anonyme des réponses.

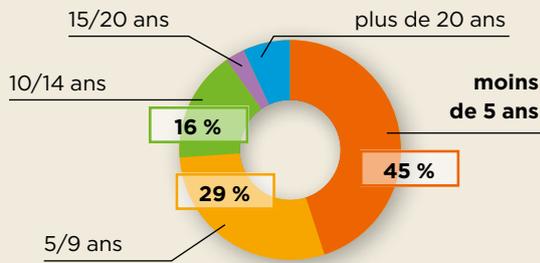
Genre



Âge

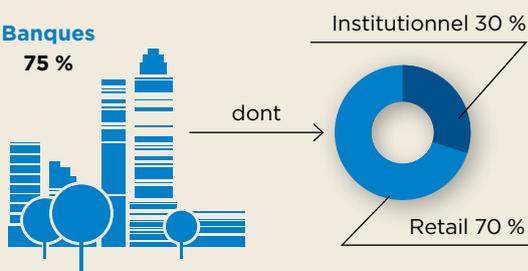


Ancienneté dans le poste actuel



Établissement

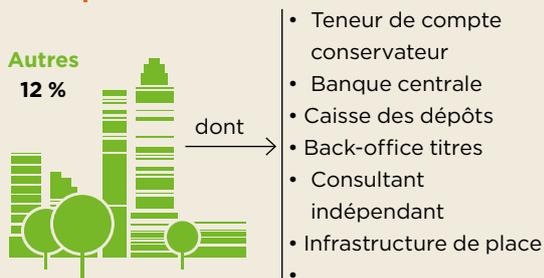
Banques



Infrastructures de marché



Autres

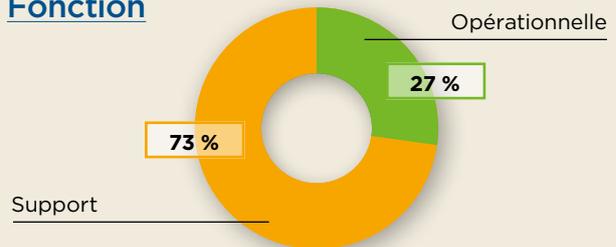


Composition de l'échantillon

3 données notoires :

- Femmes et hommes sont également représentés.
- Les personnes âgées de 50 à 60 ans et plus sont en majorité.
- Près de 3/4 des personnes interrogées occupent leur poste actuel depuis moins de 10 ans.

Fonction



Principales missions (réponses multiples)

FORCE DE VENTE

7

- Gestion de relation-client
- Animation de réseau de vente
- Gestion des appels d'offres

TRAITEMENT DES OPÉRATIONS

19

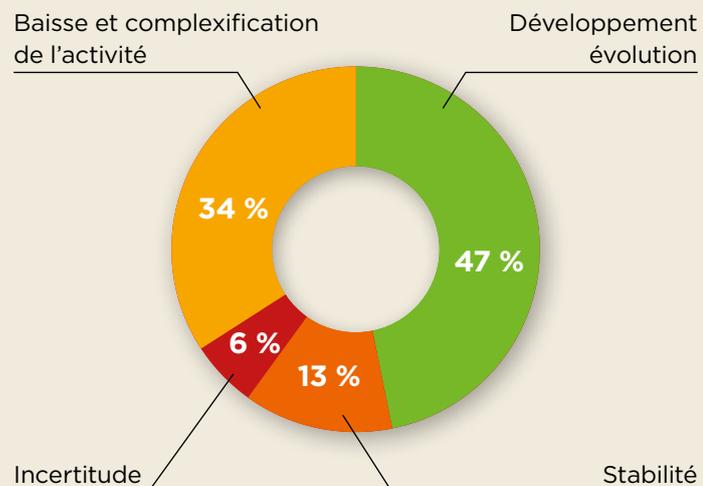
- Contrôle des opérations
- Projets informatiques et/ou organisationnels
- Opérations bancaires
- Informatique
- Analyse risques
- Conservation des titres
- Gestion de collatéral

SUPPORTS

89

- Veille (réponses multiples: veille réglementaire, fiscale, de marché, juridique, de place)
- Relation de place
- Marketing
- Management d'équipes
- Communication
- Ressources humaines
- Juridique
- Fiscalité
- Lobbying
- Représentation auprès des instances de place
- Relations prestataires et fournisseurs
- Expertise
- Sécurité
- Formation interne
- Relation avec les marchés
- Relations interbancaires
- Reporting

Perception de l'avenir des métiers du post-marché (réponses multiples)



Quelle est votre perception à moyen/long terme sur l'avenir de votre activité ?

L'avenir de l'activité est perçu par les professionnels presque exclusivement au travers du prisme des évolutions réglementaires, juridiques et fiscales en cours ou à venir.

Ils sont conscients des enjeux majeurs que comporte l'adaptation du marché domestique à ces changements pour l'avenir des métiers du post-marché français.

Point d'articulation entre le présent et l'avenir, ces nouvelles dispositions divisent les professionnels qui sont néanmoins majoritairement optimistes concernant les opportunités offertes par ces circonstances.

Pour les « optimistes », l'évolution de la réglementation ouvre des perspectives qui leur permettent de se projeter dans l'avenir et de l'envisager sereinement (« L'activité va se développer du fait des nombreuses modifications »).

Les changements induits tant au niveau de la localisation que de l'organisation des marchés ont un effet dynamisant sur leurs métiers.

Il s'agit pour eux d'une opportunité de développement sur de nouveaux marchés (« De nouvelles opportunités apparaissent sur les marchés étrangers dans les pays émergents »), la concurrence est considérée comme un des éléments moteur du changement et non comme une menace ou un frein.

L'harmonisation des process entraîne une évolution positive dans l'organisation des marchés et post-marché: nouveaux outils, réduction des coûts, optimisation des procédures de traitement, automatisation des processus, application de meilleures pratiques...

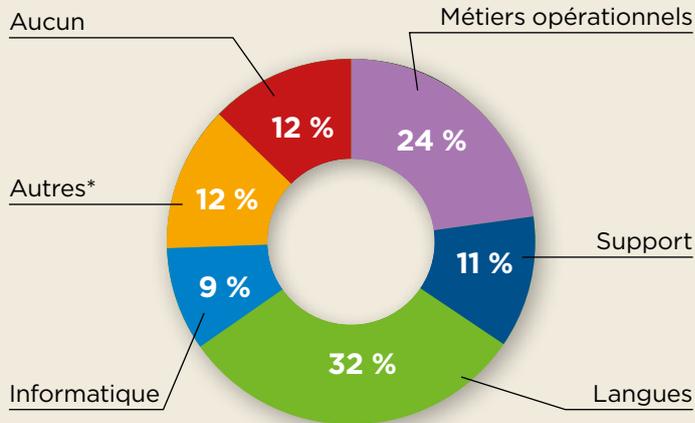
L'externalisation des métiers périphériques va permettre un recentrage sur l'activité principale de la profession.

Dans un marché domestique en baisse d'activité (« On note une baisse de l'activité actuellement »), l'harmonisation européenne de la réglementation est perçue par « les pessimistes » comme une contrainte extérieure (« Il résulte beaucoup trop de contraintes des évolutions réglementaires en cours »), complexe (« Ces évolutions sont de plus en plus complexes à mettre en œuvre »), entraînant des sentiments d'inquiétude et d'incertitude, une perte de repères qui les empêchent de se projeter de façon positive, voire de se projeter tout court dans l'avenir de leur métier (« On ne peut avoir qu'une perception à très court terme »).

Au-delà des difficultés d'adaptation pressenties, ils envisagent l'avenir en terme de perte: perte d'emploi (« Les activités vont être délocalisées »), perte de la maîtrise et de l'autonomie (« Le post-marché européen pourrait devenir un satellite des Américains ou des Asiatiques »), perte d'identité (« Notre activité va être standardisée »).

Soumis à la pression de la concurrence internationale, le marché financier européen ne peut à leurs yeux qu'être fragilisé par les évolutions actuelles.

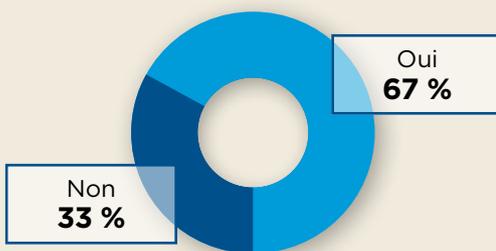
Besoins de formation (réponses multiples)



*Autres: fiscalité européenne, OTC derivatives, formation métier, travailler dans un environnement multiculturel, nouveaux outils de communication, connaissance des produits et des marchés, conduite du changement...

Connaissance de formations existantes

En interne



En externe



Avez-vous identifié des besoins en formation ?

88 % des professionnels expriment un ou plusieurs besoins en formation (« *Nécessité d'une formation plus élevée* », « *Nécessité d'avoir des collaborateurs experts* »), avec une prépondérance pour les langues et les métiers opérationnels.

Ces deux demandes paraissent découler des profonds changements qui affectent actuellement leur pratique et nécessitent de nouvelles compétences, notamment à l'international.

Connaissez-vous des offres de formation dans ce domaine ?

Face à l'expression d'une demande importante, et bien que les prestataires extérieurs répondent mieux aux besoins de formation que les entreprises, ces besoins sont loin d'être couverts, signe peut-être là encore de mouvements difficiles à suivre.

Impact des réformes sur votre activité

	Aucun	Négligeable	Faible	Moyen	Fort	NSP
MIF2	3	5	20	22	17	6
TS2	3	2	5	19	39	5
EMIR	3	4	6	12	19	29
AIFM/OPCVM	7	5	14	15	20	12
OPCVM V	8	5	13	14	18	15
Droit des titres	3	3	11	20	28	8
Bâle 3	6	7	11	27	9	13
R/L J+2	3	1	19	16	32	2

Pensez-vous que les réformes en cours auront un impact sur votre activité actuelle ?

La perception de l'avenir de leur activité par les professionnels qui ont répondu à ce sondage, qu'elle soit optimiste ou plus pessimiste, est totalement liée aux réformes en cours ou à venir et à la façon dont elles sont perçues (voir page 4).

Les chiffres de ce tableau confirment ce que les professionnels ont exprimé spontanément: ils considèrent globalement que ces réformes ont et/ou auront des conséquences sur leur activité, plus ou moins importantes selon l'item considéré. Pour l'ensemble des réformes, mis à part pour OPCVM V, les réponses « aucun » et « négligeable » sont marginales: elles sont comprises entre 5 % et 18 %.

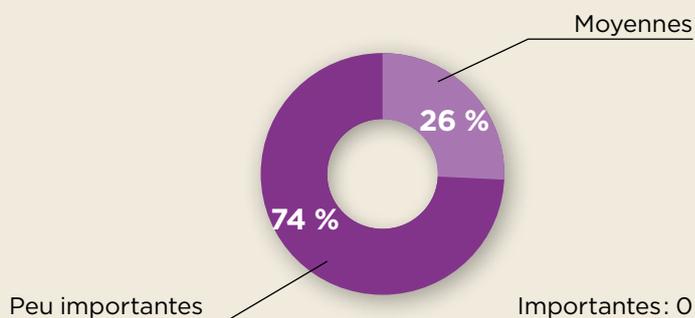
L'avis concernant trois d'entre elles, TS2, droit des titres et R/L J+2 est particulièrement marqué: pour respectivement 53 %, 38 % et 44 % des personnes interrogées, leur activité actuelle est fortement impactée.

La réforme OPCVM V est à part dans ce sens qu'elle donne lieu à des avis très dispersés le long de l'échelle. De plus, 20 % des personnes ne savent pas si elle aura un impact ou pas.

Est-ce un manque d'information ou bien de recul qui empêche d'évaluer les conséquences de ces changements réglementaires sur l'activité ?

Il y a pratiquement autant de personnes à considérer la réforme EMIR comme ayant un impact moyen ou fort (31) et à ne pas savoir quel impact elle a (29). Est-ce parce qu'elle ne concerne qu'une partie des interviewés et pas les autres ?

Perspectives de recrutement



Quelles sont les perspectives de recrutement dans votre domaine d'activité ?

Des inquiétudes concernant la délocalisation et la compression de personnel se sont exprimées spontanément comme effet indirect des nouvelles réglementations et de l'internationalisation.

Aucun professionnel ne pense qu'à l'avenir la perspective de recrutement soit susceptible d'augmenter de façon importante, elle reste néanmoins positive mais faible pour 3/4 des personnes interrogées.

Évolutions de recrutement pour les acteurs du post-marché

	En diminution	Stable	En augmentation
Service aux émetteurs	17	52	4
Récepteur-transmetteur d'ordres	25	45	3
Support salles de marché	29	38	6
Chambres de compensation	17	43	13
Dépositaire central	26	40	7
Teneur de compte-conservateur	21	43	9
Services gestion actifs	15	49	9

Quelles sont les évolutions de recrutement pour ces acteurs du post-marché ?

Majoritairement, les professionnels envisagent une stabilité du recrutement pour l'ensemble des acteurs du post-marché.

Ils ne pensent pas que les nouvelles réglementations aient des conséquences significatives sur l'évolution du recrutement qui devrait rester stable. Certains d'entre eux envisagent même une légère augmentation de l'emploi.

Néanmoins, 34 %, 40 % et 36 % d'entre eux estiment que, respectivement, les métiers récepteur-transmetteur d'ordres, support aux salles de marché et dépositaire central devraient connaître une baisse du recrutement.

Des métiers au cœur du changement ?

Les nouvelles réglementations et l'internationalisation du post-marché modifient profondément la pratique des professionnels. Ils restent globalement confiants quant à l'avenir qui ne devrait pas connaître de changement significatif en termes d'emploi. Ils expriment le besoin d'être accompagnés dans cette transition afin d'être en capacité de répondre aux nouvelles exigences de leurs métiers.



Association Française des Professionnels des Titres
Association loi 1901

Siège social:
36, rue Taitbout - 75009 Paris
Tél. 01 48 00 52 01
E-mail secretariat.afti@fbf.fr

www.afti.asso.fr